OFFICE DES CEREALES APPEL D'OFFRES N°26/2025 TUNEPS 20251100869 ACOUISITION DE FUMIGEANTS

Cet Appel d'Offres a pour objet la fourniture de fumigeants (phosphure d'aluminium) sous forme de pilule de 0,6g.

Les soumissionnaires inscrits au système TUNEPS et qui sont intéressés à participer, sont invités à retirer le cahier des charges **gratuitement** auprès du Secrétariat Permanent des Commissions des Marchés de l'Office, 30 Rue Alain Savary Tunis **ou** du site <u>www.tuneps.tn</u> **ou** du site <u>www.marchespublics.gov.tn</u> ou du site www.oc.com.tn

Les offres doivent parvenir à l'Office des Céréales exclusivement par le système TUNEPS.

Seulement la caution bancaire provisoire (l'original) et l'extrait de registre de commerce (l'original) doivent être présentés dans une enveloppe fermée, libellé au nom du Président Directeur Général de l'office des céréales 30 Rue Alain Savary BP N° 173 CEDEX 1002 Tunis, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé, portant uniquement la mention suivante :

A NE PÂS OÛVRIR APPEL D'OFFRES N° 26/2025 : FOURNITURE DE FUMIGANTS

La date limite pour la réception des offres est fixée au 09 DECEMBRE 2025 à 12 H 00.

La validité des offres est fixée à 120 jours à compter de la date qui suit la date limite de la réception des offres.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, le **09 DECEMBRE 2025 à 15 H 00.** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis.

Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

Toute offre parvenue au-delà de la date limite (journée et horaire) ou hors ligne ou ne contient pas une caution bancaire provisoire, sera rejetée.